



Novembre 2023

33

*Le journal
des piqueurs*



C hères Olliéroises,
chers Olliérois

L'année 2023 s'achève. Pour l'équipe municipale, ce fut une année intense : mise en place du projet Bouchut, réouverture de la boulangerie, travaux de l'église, procédure judiciaire avec le gérant de l'Archou et devenir du bâtiment, préparation de la fête des associations.

Des travaux ont été effectués durant le mois de septembre : curage des mares du Theil, travaux dans l'école, travaux de maçonnerie dans la rue du Levant, entretien du petit patrimoine. Nous sommes également en train de mettre en place le recensement de la population qui aura lieu début 2024.

En ce qui concerne le C.C.A.S, du fait des fortes chaleurs de l'été, nous avons visité et appelé les personnes vulnérables du village.

Actuellement nous préparons les colis et le repas de fin d'année en direction de nos aînés qui se déroulera le **samedi 9 décembre** à la salle polyvalente de Saint-Jean.

Un grand merci à l'ensemble des associations et aux bénévoles qui les animent et nous permettent de mieux vivre ensemble et de tisser des liens intergénérationnels.

Nous vous proposons une rencontre chez Bouchut autour d'un goûter le **dimanche 10 décembre** à 17 heures afin de vous faire connaître l'avancement du projet.

Madame la Maire présentera les vœux de la municipalité pour l'année 2024 le **samedi 20 Janvier** à 17 heures à la salle polyvalente, autour d'une galette et du verre de l'amitié.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne lecture !

L'équipe municipale.

Bâtiment BOUCHUT

APPEL A PROJET - ETUDE DE FAISABILITE ECONOMIQUE

Afin **d'étudier la viabilité d'un bar-hôtel-restaurant** sur le territoire, la municipalité a lancé une étude de faisabilité économique en concertation avec le service économie de Billom Communauté et la Chambre de Commerce et d'Industrie. Cette étude a été réalisée par le cabinet Projective Groupe et a bénéficié d'une subvention du Conseil Régional dans le cadre de sa politique « tourisme » à hauteur de 50 %. L'étude a fait apparaître la viabilité du projet et a permis de lancer **un appel à porteur de projet** afin de trouver notre futur restaurateur que nous espérons recruter rapidement afin de pouvoir l'impliquer dans la phase de réalisation des travaux du futur commerce.

Coût de l'étude : 4 575 €

Financement régional : 2 287 €

A.P.D.

L'avant-projet définitif de la rénovation du bâtiment est en cours de finalisation. Le bâtiment sera multifonctionnel :

- La partie ancienne épicerie qui donne sur la place ainsi que l'ancienne réserve seront dédiées à l'Espace de Vie Sociale. (Tiers-lieu)
- Les espaces donnant sur la rue du Levant serviront d'espaces de stockage pour les associations et pour le commerce
- L'ancienne menuiserie accueillera le futur café restaurant et l'ancien appartement, les chambres d'hôtel.

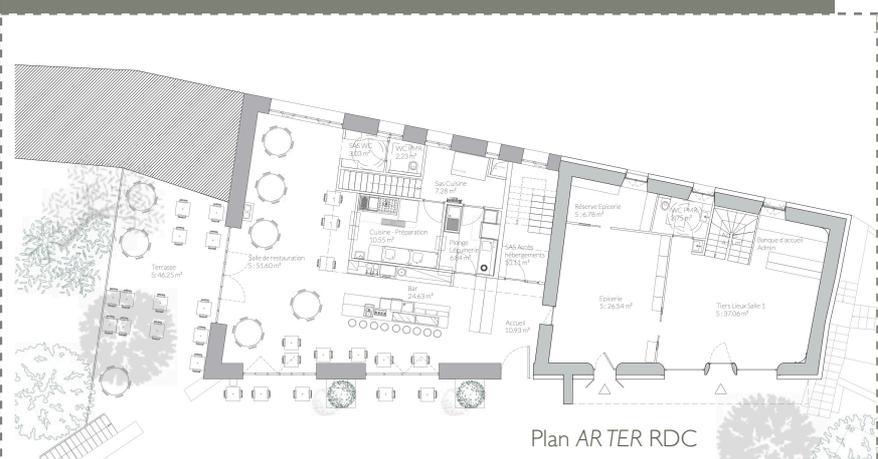
Les travaux consisteront en une rénovation complète du bâti sur la partie de l'ancienne épicerie. La menuiserie, qui présente des défauts structurels importants, sera quant à elle, démolie, puis reconstruite en ossature bois. L'A.P.D. a été travaillé de manière à anticiper les évolutions à venir et les efforts financiers seront notamment faits sur l'isolation du bâtiment et le mode de chauffage. Sur ce dernier poste, il a d'ailleurs été anticipé le fait de surdimensionner la chaudière afin de prévoir à terme un raccordement des logements dit « du presbytère » qui sont actuellement chauffés à l'électricité et créer ainsi un petit réseau de chaleur.

Nous avons aussi souhaité pour cette rénovation une valorisation des ressources locales (le bois notamment) et l'utilisation de matériaux biosourcés. Ce sont tous ces aspects qui nous ont déjà permis d'obtenir une subvention de l'Etat à hauteur de 300 000 euros au titre du Fonds vert.

PLAN DE FINANCEMENT

La rénovation totale du bâtiment Bouchut est estimée à 1 089 088 euros H.T. (769 234 € pour la partie commerciale et 319 854 € pour la partie tiers-lieu et stockage associatif)

Financiers	Montant HT	%
DETR	189 750	17,42
Autre subvention État Fonds Vert	240 000	22,04
Conseil départemental FIC + bonification	139 750	12,83
Conseil régional Bonus ruralité + tourisme	200 000	18,36
Conseil départemental - Tourisme	60 000	5,51
ADEME via TE63 - Chaufferie bois	21 000	1,93
CD63 - Chaufferie Bois	7 500	0,69
Total financements publics (Ne peut excéder 80%)	858 000	78,78
Emprunt (le cas échéant)	100 000	9,18
Fonds propres	131 088	12,04
Total autofinancement (Ne peut être inférieur à 20%)	231 088	21,22
Coût HT	1 089 088	100



l'Archou

En 2019, l'ancienne municipalité refusait à M. Barrière le renouvellement de son bail commercial pour l'exploitation du bar hôtel restaurant l'Archou. En 2021, M. Barrière entamait une procédure judiciaire afin de contester ce non-renouvellement et de faire valoir ses droits à indemnités d'éviction si le non-renouvellement devait

finalement être jugé régulier. Il réclamait une indemnité d'éviction à hauteur de 127 000 euros. Cette indemnité d'éviction est obligatoire lorsqu'on met un terme à un bail commercial et elle est évaluée en fonction de la valeur du fonds de commerce à laquelle s'ajoute des frais accessoires (trouble commercial, déménagement, perte de logement, frais de réemploi, frais administratifs). Une expertise a été alors mandatée par la commune afin d'évaluer le montant de cette indemnité et faire une proposition amiable à M. Barrière. L'expertise a évalué l'indemnité à 34 615 euros hors frais de déménagement et une proposition amiable à hauteur de 40 000 € a été faite à M. Barrière. Il a refusé et a de son côté mandaté une autre expertise qui a évalué l'indemnité à 95 000 €. Le 6 avril 2023, le tribunal judiciaire de Clermont-Ferrand donnait raison à la commune en actant le non-renouvellement du bail commercial et en fixant l'indemnité d'éviction à 43 413.70 €, estimant que l'expertise mandatée par M. Barrière était peu étayée.

Quel devenir pour le bâtiment ? Le bâtiment nécessite une rénovation complète. Le montant des travaux avait été estimé par l'étude réalisée par M. Lesage début 2020 à 711 990 euros. Il est important de préciser que cette même étude avait estimé le coût des travaux de Bouchut à 757 190 € soit un projet total à 1 469 180 €. Le choix de se concentrer sur un seul bâtiment a donc été réfléchi d'une part, par l'emplacement du bâtiment Bouchut qui nous a semblé plus favorable et d'autre part, par le coût non seulement de l'investissement mais aussi du fonctionnement à venir. Le bâtiment de l'Archou ne restera pas à l'abandon et est aujourd'hui destiné au projet d'habitat pour personnes âgées indépendantes porté par l'association Itinova (association qui gère l'EHPAD Villa Saint-Jean) pour lequel les habitants de plus de 60 ans ont été sollicités par enquête.

Les travaux approchent... La consultation des entreprises a débuté en mars et a dû être relancée en juin faute de candidat sur les lots charpente, couverture et maçonnerie. Les entreprises ont finalement été sélectionnées mi-juillet. Le montant définitif des **travaux de la phase I** sont donc arrêtés aux montants suivants :

- ❖ Maîtrise d'œuvre : 19 747.66 € Mission SPS : 2 550 €
- ❖ Lot maçonnerie-pierres de taille : 319 839.25 € - Lot Couverture : 148 081.96
- ❖ Lot Charpente : 24 669.51 € - Lot Paratonnerre campanaire : 13 649 €.

Soit un total de 528 537.38 € HT

Nous avons attendu de connaître le montant définitif des travaux afin de réaliser les demandes de subventions auprès de la DRAC, du Département et de la Région et ce dans le but d'être le mieux accompagné financièrement. Le plan de financement de ces travaux se décline de la façon suivante :

Nous rappelons que cette **première phase de travaux** consiste à réaliser les travaux indispensables à la pérennité du bâtiment (toiture, éléments de maçonnerie). Dans un souci d'économie, l'équipe municipale a fait le choix d'attendre ces travaux pour intervenir sur la panne qui empêche les cloches de fonctionner correctement.

L'équipe municipale tient à remercier tous les généreux donateurs qui vont permettre à travers la Fondation du Patrimoine de réduire le coût pour la commune. La cagnotte s'élève aujourd'hui à 14 060 euros.

l'Eglise

Coût prévisionnel du projet : 528 537 euros HT		
Répartition du financement	Montant HT	% du montant HT
Autofinancement (sous-total)	105 707,4	20 %
Fonds propres	95 707,4	18 %
Emprunts		
Mécénat (Fondation du patrimoine)	10 000	2 %
Autres		
Aides publiques (sous-total)	422 829,6	80 %
Union européenne		
Etat	126 848,88	24 %
Région	90 997,84	17 %
Département	126 848,88	24 %
EPCI		
Commune		
ETAT (DSIL)	7 8134	15 %

T ravaux de voirie

Des travaux de curage des fossés ont été effectués au mois de septembre sur la partie sud-est de la commune. Cette opération a permis de traiter les secteurs du Viillard, du Theil, des Gats, de La Bénardie, des Boules, de La Cruche, de La Plagne, d'Artheyre et de Chaboulet pour une longueur totale d'environ 2300 m. Ce travail a été effectué par Bruno Jany, employé communal, avec une mini-pelle louée à l'entreprise Rousset. Les agriculteurs disponibles ont permis l'évacuation des terres permettant ainsi d'optimiser le temps de travail. Merci à eux ! Coût de l'opération (location mini-pelle, carburant, heures employé communal) 2 100 euros.

C urage des mares du Theil

Les deux mares du Theil situées le long du Chemin de l'Issayou n'avaient pas été nettoyées depuis des années et les riverains constataient des odeurs désagréables émanant de l'une d'entre elles. Les travaux de curage ont été réalisés par les employés communaux avec une mini-pelle louée à l'entreprise JBTP.



T ravaux à l'école

La Directrice de l'école ne disposait pas, jusqu'à présent, d'espace près de sa classe lui permettant d'effectuer le travail administratif afférent à sa fonction. Mme La Maire, en accord avec l'enseignante, a décidé d'agrandir, et donc de changer sa fonction, l'ancien local de stockage situé dans le hall entre la classe et la salle des Fêtes. Ce travail consistant à démonter une partie du local et remonter deux cloisons en BA 13 a été réalisé par les employés communaux pendant l'été. Des petits travaux d'électricité ont été également nécessaires, réalisés par l'entreprise Chabrol. Il faut noter que Jean-Michel Anglade a été sollicité pour réaliser les bandes de plâtre. Un grand merci à lui !

E ntretien du petit patrimoine



La municipalité a décidé de refaire le toit du petit bâtiment situé derrière l'Archou dans Le Clos. Celui-ci était en très mauvais état et en partie effondré. Ce travail a été confié à l'entreprise Fauriat pour un montant de 6 970 euros H.T.

R eprise d'un mur rue du Levant

Le mur de soutènement du jardin situé derrière l'ancienne menuiserie Bouchut au-dessus de la rue du Levant s'était déformé et ouvert suite à la pousse d'un arbre à l'intérieur de celui-ci. Le travail de réfection a été effectué par l'entreprise Fauriat pour un montant de 2 525 euros H.T.

M obili dôme

Le Mobili'Dome était sur la commune du 4 au 7 septembre. Avec les températures caniculaires le programme a été perturbé. Les habitants ont tout de même profité des conseils sur l'amélioration de l'habitat. Pour ceux qui souhaiteraient des informations, contacter : Association Compagnons Bâisseurs Auvergne Josepha Milamand - Animatrice Technique et Habitat - 0 7 . 6 0 . 2 1 . 7 2 . 9 8 j.milamand@compagnonsbâisseurs.eu

R ecensement

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur qui se présentera à votre domicile sur cette période. La commune est à la recherche d'un agent recenseur ; si vous êtes intéressés, merci de contacter le secrétariat de mairie.



Aimailleurs

Saint-Jean-des-Ollières
FÊTE DES ASSOCIATIONS
 Place de l'église
DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023

ANIMATIONS GRATUITES
 CALECHE 14H - 16H
 MANEGE ENFANTS 10H - 16H30

PROGRAMME DES ASSOCIATIONS

REPAS
PANIER DE LA DERNIERE PLUIE
 RESERVATION AVANT 10 SEPTEMBRE

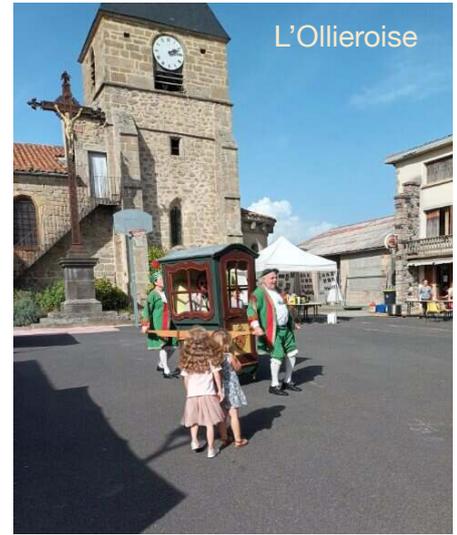
CONTRIBUTION BENEVOLES
POUR CUISINER LE REPAS 9 H - 12 H
SERVICE DU REPAS 12 H - 15 H

Cuisiné à partir de produits locaux
 Prix public : 10 € - 6/12 ans : 5 €
 Gratuit : - 6 ans et cuisinières volontaires

Contact pour aider (possibilité d'aider pour 1 h seulement) et pour déjeuner :
 panierdeladernierepluie@mailo.com ou 06 45 83 18 19

Contact 07 66 32 62 20
 www.saintjeandesollieres.fr

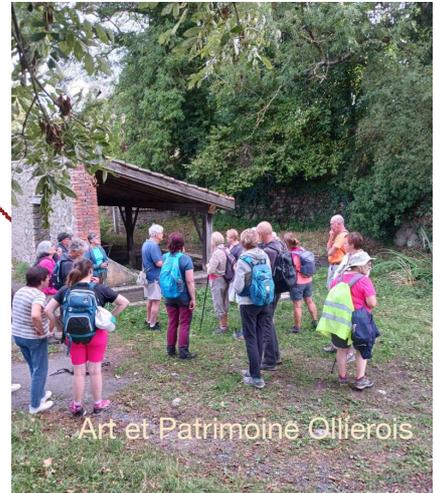
BUVETTE CREPES



L'Ollioise



Panier de la dernière pluie



Art et Patrimoine Olliois



La bibliothèque



Le Malela



L'APE



Les marteaux piqueurs



Les pompiers



Depuis 45 ans, l'association a pour objectif de favoriser le développement moral, intellectuel et physique des enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal, de créer des liens amicaux entre les parents, les membres de l'association et les habitants des trois villages.

Pour cette nouvelle année scolaire, de nombreux projets sont d'ores et déjà programmés par les écoles, avec notamment le voyage scolaire des CE2, CM1 et CM2 prévu en mai.

Le renouvellement de la moitié des membres du bureau lors de l'assemblée générale de septembre et l'arrivée de nouveaux membres nous redonnent une grande motivation pour les festivités.

Tout au long de l'année des manifestations ont été ou seront organisées et les bénéfices sont intégralement reversés aux écoles sous forme de dons afin d'aider à réaliser les projets d'activités et de déplacements envisagés par les enseignants.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations :

- * 3 commandes de Gâteaux Bijou
- * Fête des associations de Saint-Jean-des-Ollières
- * Repas des tripes du 11 Novembre à Saint-Jean-des-Ollières
- * Spectacle et cadeaux offerts aux enfants du RPI, mi-décembre
- * Loto, le Samedi 09 Mars - Salle des Fêtes de Sugères.
- * Vente de plants le Dimanche 05 Mai à Brousse
- * Fêtes des écoles - le Vendredi 28 Juin - Salle des Fêtes de Sugères.

Nous tenons à remercier tous les parents qui ont apporté leur aide, nos sponsors et les mairies qui participent à nos animations, nous permettent de faire nos photocopies en couleur et qui mettent à disposition leurs salles des fêtes.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/people/Ape-Rpi/100010512694508/>

Nous contacter par @mail : aperpi63@gmail.com

Les membres de l'association des parents d'élèves.

ART ET PATRIMOINE OLLIÉROIS



Les peintres dans les rues de Saint Jean

Rencontre du patrimoine et de la peinture en 2024

L'association Art et Patrimoine Olliérois

organisera une journée artistique, dans le cadre d'un concours, durant laquelle les artistes pourront s'installer dans les rues de Saint-Jean afin de réaliser en direct des œuvres inspirées par notre riche patrimoine bâti. Cette animation sera ouverte à tous les artistes, amateurs, éclairés, enfants, adultes...et un jury avisé décernera des prix en fin de journée autour d'un verre de l'amitié. Le dimanche choisi devrait être le 7 juillet 2024 de 9 heures à 18 heures mais cela reste encore à confirmer. N'hésitez pas à nous contacter dès à présent si le concept vous intéresse et que vous souhaitez participer d'une manière ou d'une autre.

Sont également prévus par l'association en 2024 : un concert en l'église donné par la chorale des Neuf Soleils (31 mars à confirmer) et la continuité de notre mise en valeur du patrimoine par le nettoyage d'une ancienne fontaine au delà du Couderchet.

Nous vous rappelons également l'exposition des crèches en décembre, exposition culturelle, patrimoniale et de tradition populaire dans l'église. Toutes les nouvelles crèches sont les bienvenues si certains d'entre vous souhaitent nous en confier pour l'occasion (installation le 10 décembre). Ouverture de l'expo les 16, 17, 23, 24, 25, 26 et 27 décembre après-midi.

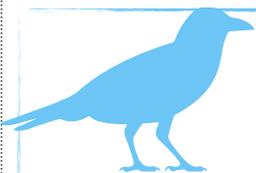
Pour nous contacter : Martine 06 76 82 70 39

L'association AIMAILLEURS préserve et sauvegarde la biodiversité du parc du Centre d'Ailleurs. Elle organise également des rendez-vous et actions de sensibilisation autour de la nature à destination du public, petits et grands.

Lors de la **Fête de la Nature en mai**, en marge des expositions de Philippe et Virginie Grand, Stéphane Jardrin, le spécialiste des punaises (pas de lit !) a découvert des espèces classiques dans le parc mais aussi peu observées en France et dans le Puy-de-Dôme comme *Spathocera lobata*.

7 juin : On a fêté le martinet et la chauve-souris !

Sylviane Bondoux du Centre de Sauvegarde L.P.O. Auvergne a évoqué le martinet, oiseau migrateur extraordinaire qui se pose uniquement pour rejoindre son nid dans un trou de mur. Plusieurs couples nichent sur le site et dans le cadre du BEC (Budget Eco Citoyen 63), 5 nichoirs ont été installés. Dans l'une des vieilles bâtisses niche également la pipistrelle commune. Pendant l'animation nocturne avec Sara Le Marchand de l'association Chauve-souris Auvergne, c'est un total de 4 espèces qui ont repérées sur le site : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, murin et sérotine ou noctule. Le martinet et la chauve-souris souffrent de la disparition de leur habitat avec la destruction et la rénovation des bâtiments. Des solutions simples sont possibles pour faire cohabiter humains et animaux grâce à des nichoirs intégrés au bâti ou accrochés aux murs. Le Martinet et la chauve-souris sont de grands mangeurs de moustiques ! En juillet, animation des écoliers autour des arbres avec Janet (recherche de son Arbre-Totem), des oiseaux avec Sylviane Bondoux qui leur a appris à sauver un oiseau en détresse (voir encadré). Et troisième animation autour de la mare et de ses habitants avec Thibaut Delsinne.



Voici les bons gestes quand on trouve un oiseau :

Si c'est un jeune oiseau au sol, ses parents peuvent être tout près pour lui apprendre à voler, donc le laisser tranquille et s'assurer que son chat est bien rentré ! Si l'oiseau est blessé, le déposer dans un carton avec une bouteille d'eau chaude roulée dans une serviette, ne lui donner ni à boire ni à manger et contacter le centre de soins LPO au 07.76.32.59.77. Pour tout autre animal sauvage blessé, contacter l'association Panse-bêtes au 06.46.62.36.89.

Rappel : la détention d'un animal sauvage est interdite.

Kiwi, le petit moineau sauvé à la maison de retraite en juillet.

Grâce à une belle chaîne humaine, Kiwi qui avait une patte et une aile coincées dans une voie d'aération a été sauvé ! Quelques semaines plus tard, le petit oiseau a été relâché avec d'autres congénères par Sylviane Bondoux de la



LPO à la maison de retraite devant des résidents enchantés. Saluons d'ailleurs la maison de retraite qui accueille sous l'un de ses toits l'une des plus belles populations d'hirondelles de fenêtre, avec plus de 40 nids !

La nuit, tous les papillons ne sont pas gris !

Au mois d'août, le spécialiste auvergnat François Fournier a animé une séance d'observation des papillons. Le public a découvert la Brocatelle d'or, la Citronnelle rouillée, l'Écaille cramoisie, l'Alternée, le Cordon blanc, le Petit Sphinx de la Vigne, la Halias du Hêtre, le Petit Ange de nuit, le Museau, l'Écaille chinée... Le recensement dans le parc du Centre d'Ailleurs approche les 200 espèces diurnes et nocturnes

La chenille du Machaon primée !



Le Centre d'Ailleurs fait partie des Oasis Nature dont le regretté Hubert Reeves était le fondateur puis Président d'honneur. Sur le thème de « La nature vue du cœur », la Chenille Machaon du Jardin d'Ailleurs fait partie des 5 clichés primés qui seront exposés à l'occasion de la journée « Rencontres Oasis Nature : faisons germer nos idées ! », à la Serre Wangari de Saint-Ouen-sur-Seine (93).

Le TRAIL DES PIQUEURS repart en fanfare !

Dès l'automne 2022, après trois années d'interruption dues à la COVID 19, les Piqueurs se réunissaient sous la houlette de leur président, Marc Biougne, et d'un bureau composé d'anciens et de nouveaux membres, pour mettre fin à la rumeur selon laquelle le trail avait vécu et préparer l'édition 2023, pour la plus grande satisfaction des Olliérois.

Les Piqueurs n'avaient pas droit à l'erreur mais leurs efforts furent récompensés au-delà de leurs espérances : en effet, nonobstant l'impact délétère de la COVID et la multiplication des événements au calendrier, les épreuves de 52 (solo ou duo), 25, ou 11 kilomètres rassemblaient plus de 700 participants, sans compter les randonneurs qui, sur 4 ou 11 kilomètres, pouvaient découvrir les plus beaux points de vue de Saint-Jean et des environs. Il y en avait pour tous les âges ; c'est ainsi que, dans l'après-midi, une soixantaine de gamins hyper-motivés s'élançaient à la conquête d'une médaille très convoitée (néanmoins remise à chaque participant) sur le parcours à obstacles de 400 mètres du mini-trial. Environ 150 bénévoles assuraient signalisation, ravitaillement et sécurité au long des parcours, amplement gratifiés par les commentaires élogieux des coureurs : « bravo, vous êtes au top... », « on reviendra l'an prochain et on amènera des copains... » ; ou encore par courriel : « mention très spéciale à tous vos bénévoles... », « rien à envier aux plus gros événements ! » ... Rien ne manquait à la fête animée par le Cercle musical de Saint-Dier-d'Auvergne et, pour une superbe reprise en fanfare, celle des Beaux arts de Clermont-Ferrand.

Le 10 septembre dernier, en remerciement pour leur précieux concours, les Piqueurs conviaient tous les bénévoles à des retrouvailles conviviales et nombre d'entre eux étaient encore présents à la Fête des Associations, le 17 septembre, pour un nouveau mini-trial réunissant 33 coureurs en herbe, toujours aussi motivés.

Forts du succès de l'édition 2023, les Piqueurs augurent bien de la réussite du **TRAIL 2024, inscrit au calendrier le 24 mars prochain**, mais ils n'oublient pas le rôle déterminant que joueront encore les bénévoles dans cette réussite et invitent toutes les bonnes volontés à venir les seconder dans la tâche gigantesque que constitue l'organisation du trail (prochain rendez-vous : débroussaillage des parcours, fin février/début mars). Contact Marc : 06 07 87 19 26

Dominique G. : 06 83 73 48 42



La présidente tient à remercier **la commune** ainsi que les autres sponsors pour leur générosité et **l'équipe de bénévoles** pour leur dynamisme et leur implication tout au long de l'année. Le comité a enregistré 5 nouveaux adhérents.

Les randonnées du mercredi ont repris :

rendez-vous 14 heures Place de l'église. Tel : 06 33 96 04 65 (Sabine Cros).

Les animations d'Anima'pique ont rencontré un franc succès et seront certainement reconduites en 2024. Le temps grisailleux n'a pas gêné les plus téméraires dans leurs installations pour le videgrenier du 14 mai. Nos plus grands remerciements au public pour sa grande générosité lors du concert de chorales en l'église le 17 juin au profit de la restauration de notre patrimoine. La traditionnelle **Balade Nocturne Festive et gourmande** du 24 juin a été une réussite incontestable. Cette promenade d'une douceur estivale, guidée par nos chanteurs et musiciens Lou Parça a enthousiasmé les participants. Les pauses où s'entremêlaient insolite et culture avec notre conteur Mr Cangina, la généreuse cuisine



italienne, le spectacle avec lévitation du magicien Mr Tritto ont rassemblé 109 participants et enchanté petits et grands !

L'après-midi des écrivains du 30 juillet avec différents auteurs régionaux qui

ont dédié leurs livres à été un succès !

Du 30 juillet à 13

août, **l'exposition art & artisanat** a rassemblé 42 exposants, la diversité était au rendez-vous ; se sont côtoyés peintures, tapisserie, bijoux, poterie et sculpture etc... Les artistes ont été heureux et satisfaits. Un réel bonheur !

42^{ème} anniversaire !

La conventionnelle **Randonnée de Térésa** du 6 août a eu un très bon retour avec plus de 150 participants. Temps excellent, météo favorable aux 82 adhérents endurcis qui ont parcouru les 25 km ! Le 17 septembre a eu lieu la Randonnée du Patrimoine des lavoirs et de la Chavarotte, en partenariat avec l'association Art & Patrimoine Olliérois, à l'occasion de la fête des associations et des Journées Européennes du Patrimoine. Ciel bleu et bonne ambiance.



Vie associative

Comme l'an passé, à l'occasion de la fête des associations, le « **Panier de la Dernière Pluie** » a organisé son repas participatif couronné d'un large succès (120 convives).

Dès potron-minet, les nombreux bénévoles invités se sont activés pour la préparation : montage du barnum, épluchage et éminçage des légumes et des condiments, découpe des poulets pour le plat principal, préparation des sauces, cuissons diverses, confection du coulis de fruits rouge pour les desserts, dressage des tables fleuries, etc...

Rappelons que cette préparation était, et sera toujours, ouverte à tous les habitants de Saint-Jean, ce qui a bien aidé l'équipe habituelle de bénévoles.

Il est à noter que l'association, pour le régal de tous, a fait appel à un réputé Maître Saucier venu du froid, dont la recette de vinaigrette, jalousement gardée, a obtenu quelques prestigieux prix internationaux.

Dans le but de proposer aux habitants un repas complet à moindre coût, 10 euros pour les adultes et 5 pour les enfants de 6 à 12 ans. l'association, pour tous les ingrédients nécessaires à la confection de ce repas, s'est tournée vers ses producteurs locaux habituels (liste ci-dessous). Le Conseil Départemental a participé à cette gestion des coûts en octroyant une subvention bien venue, 400 euros. A noter que la Conseillère Départementale, Jocelyne Glace le Gars, s'est montrée très active, dès les pluches ! sortie indemne de cette opération périlleuse ...

Le double objectif était de régaler les convives, bien sûr, mais aussi de démontrer qu'en achetant local, des produits sains, bios pour certains, il était possible de gérer un budget serré. Prix de revient du repas complet : entrée, plat, fromages, dessert : environ 6,50 euros.



Nous profitons de l'occasion pour vous donner un petit état des lieux du **Cellier de Saint-Jean**, l'épicerie associative gérée par Panier de la Dernière Pluie :

*55 familles adhérentes actives.
Total des commandes adhérents depuis l'ouverture : 30 000 euros*

Les producteurs locaux représentent

2/3 du chiffre d'affaires.

Les grossistes Pronadis (bio) et Magne Distribution (conventionnel) représentent

1/3 du chiffre d'affaires

365 références en rayon

611 références en précommande

Gain carbone de 93% par rapport à la grande distribution grâce à la proximité de nos producteurs (166 km en moyenne contre 2400 km en grande distribution).

Horaires d'ouverture

Mardi de 11h à 12h

Mercredi de 18h à 19h

Vendredi de 17h à 19h

Samedi de 11h à 12h

Un nouveau créneau d'ouverture est à l'étude.

Le Cellier de Saint-Jean essaie constamment d'intégrer de nouveaux producteurs locaux, sur des références manquantes à ce jour. Ces dernières semaines, nous avons eu la joie d'accueillir deux nouveaux consommateurs adhérents.

Sur les subsides de Panier de la Dernière Pluie (suite à la revente de sa précédente armoire réfrigérée), le Cellier a augmenté sa capacité d'accueil de produits frais en ajoutant une vitrine réfrigérée supplémentaire ainsi qu'un congélateur.

Les producteurs locaux ayant fourni les produits pour le repas :

Les Jardins de la Salamandre (qui ont offert les légumes !)

Chez Coque (qui nous a fait bénéficier d'une remise pour l'occasion)

La ferme des Terres Creuses

La ferme de la Rodde

Gaec des trèfles à quatre feuilles

Gaec du Bois Joli

Gourmandises & Création

Biovic Traiteur

Pain, Amour et Fantaisie

La boulangerie de Saint-Jean

La lande des églantines

Les Merles Moqueurs

et, pour le plaisir des yeux, Les fleurs de Suzanne.

Les économies résultent, comme pour le Cellier, de la vente à prix coûtant et de la réduction des déplacements et du transport, (voir explications ci-dessus) et une absence totale de marge, grâce à tous les bénévoles.

Bien entendu, nous remercions tous les bénévoles et les adhérents du **Cellier de Saint-Jean** qui ont largement participé à la journée de fête des associations.

Merci aux organisatrices et à toutes les autres associations et à leurs bénévoles qui ont fait de cette belle journée une manifestation conviviale à réitérer.

Petit clin d'œil, en parallèle du repas, un concours de pétanque a été brillamment organisé par «Les P'tits Bouchons» sans qu'aucun blessé ne soit à déplorer !

RETOUR SUR LE CONCERT DES CLARTONES



Le 6 mai dernier, la salle polyvalente était comble ! Une centaine de personnes ont en effet assisté au concert du groupe Puydômois. Les quatre clarinettes professionnels ont proposé un spectacle mêlant, avec humour, thèmes classiques et rock ! Les spectateurs ont ensuite pu partager leurs impressions avec les musiciens en dégustant

une excellente truffade préparée par les petites mains de L'Olléroise.

SUITE DU PROJET « QUELLE NATURE CHEZ MOI ? »

Au mois de juin, comme annoncé, deux sorties sous le soleil ont permis à une trentaine de curieux de la nature - petits et grands - d'en apprendre plus sur les espèces animales et végétales présentes sur le territoire de Saint-Jean-des-Ollières et la manière de les préserver. Les randonneurs ont pu poser tout au long des parcours leurs questions aux naturalistes spécialisés : Thibaut Delsinne sur les insectes, François Fournier sur les papillons, Gérard Guillot sur les plantes, Alexis Fauconnier sur les mammifères, ou encore Serge Chaleil sur les oiseaux.



Au terme du parcours, Janet Delmas, animatrice nature, nous a ouvert les portes du jardin du Centre d'Ailleurs, véritable havre de paix pour toutes les espèces quelles qu'elles soient

grâce à sa passion pour le vivant. Dans cet espace, tout est conçu pour que s'épanouisse la biodiversité olléroise !

Afin de permettre au plus grand nombre de découvrir toutes les espèces observées lors de ces sorties, L'Olléroise vous invite à une conférence animée par les intervenants qui aura lieu à la salle polyvalente le **samedi 25 novembre à 17 heures.**

14 JUILLET 2023 : UNE FÊTE RÉUSSIE !

En partenariat avec la municipalité qui assure la partie musicale et le feu d'artifice, l'Olléroise a célébré la fête nationale. 130 personnes sont ainsi venues savourer un copieux repas d'inspiration italienne préparé par les bénévoles de l'association mais également par des Ollérois et



Olléroises désireux d'apporter leur contribution à cet évènement festif et musical où toutes les générations se retrouvent !

REPRISE DES SOIRÉES JEUX

Après une pause estivale, les soirées jeux ouvertes à tous sont de retour ! Elles ont lieu à la salle polyvalente en début de mois.



Les prochaines dates :

samedi 4 novembre, vendredi 1er décembre, vendredi 5 janvier.

Si vous souhaitez nous rencontrer et pourquoi pas contribuer à nos activités, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

olleroise@gmail.com

Le bureau



L'association « **Les P'tits Bouchons** », récemment créée, a pour projet de faciliter les activités, leur organisation et la communication sur les différents événements prévus « chez Bouchut » place de l'église à Saint-Jean, tiers-lieu en développement dans notre commune *.

De mars à septembre, c'est Mathilde Tanguy, personne en service civique originaire de Bretagne que nous remercions ici, qui a animé avec enthousiasme le lieu. Elle a fait office de passerelle entre nous tous. Mathilde a effectué un remarquable travail de terrain en étant sur place très souvent, en mettant à jour notre agenda mensuel d'activités (en vitrine et sur le tableau noir) dans le lieu et également sur l'application Intramuros, en affichant la liste des activités pour les associations qui souhaitent utiliser l'espace commun sur un agenda partagé et aussi sur le tableau noir du local. L'association « Les P'tits Bouchons », constituée de quelques vaillants bénévoles, va reprendre le flambeau afin que la belle énergie insufflée perdure jusqu'à et au-delà de la fin des travaux initiés par la municipalité dans les locaux. Parmi nos activités cette année : Tous les mardis à 18 heures, sur réservation, le « **Repair Café** », où comment de généreux et passionnés bricoleurs donnent une seconde vie à vos ustensiles et objets défectueux.

Sur rendez-vous, chez Bouchut ou à domicile, des travaux de couture sont sympathiquement proposés par Domy. Depuis le 10 novembre, en collaboration avec la commune de Fayet-Le-Château, des **ateliers numériques** ont lieu, animés par le conseiller numérique mandaté par le Conseil Départemental ; soit chez Bouchut, soit dans l'espace numérique partagé de Fayet. Tous les vendredis de 17 h à 19 h, nous vous accueillons au « café partagé » sur l'un des créneaux d'ouverture du Cellier. Parfois, et au grès de l'affluence ou de la météo, ce café s'ouvre sur d'autres plages horaires. En septembre, lors de la fête des associations, nous avons organisé un tournoi de pétanque.

Maintenant voici les propositions à venir qui sauront, nous l'espérons, vous tenter.

Tout d'abord, sachez qu'un habitant averti de notre commune va proposer des « **Cafés Anglais** » ! Ces ateliers sont destinés à celles et ceux qui ont des notions d'anglais, ont envie de les réactiver ou de les entretenir afin de communiquer plus facilement en voyage, regarder des films ou lire des textes en V.O. anglaise, recevoir des visiteurs anglophones, aider les enfants dans leurs devoirs ou tout simplement échanger en anglais de façon informelle sur des sujets d'actualité ou de société, en toute convivialité... Venez donc nous retrouver au Café Anglais des « P'tits Bouchons », c'est à Saint-Jean et c'est gratuit. Ce n'est pas un cours ; il n'y a donc pas de programme, pas de contrôles, pas d'évaluations, pas d'engagement, pas de jugement, pas de soucis « NO WORRIES, MATE ! ».

Si l'envie et la curiosité sont là, laissez-nous vos coordonnées à : lpbstjeandesollieres@yahoo.fr en précisant « Café Anglais ».

Nous vous proposerons une rencontre préalable destinée à établir collectivement les modalités de fonctionnement.

Ensuite, vous savez peut-être qu'un atelier d'origami a déjà eu lieu le 3 novembre, il était ouvert aux adultes et aux enfants à partir de 10 ans (les enfants entre 10 et 13 ans devant être accompagnés d'un adulte).

Anicet a proposé de découvrir l'art du pliage à partir de quelques modèles simples.

Un second atelier pour préparer des décorations de Noël en origami sera proposé **samedi 2 décembre de 15 h à 17 h**. Si vous êtes intéressés par la création de modèles complexes, n'hésitez pas à envoyer un mail directement à : anicetvergne@orange.fr



Pour finir, « **Venez Chanter** », une soirée autour du piano et de chansons populaires. Deux premières éditions ont déjà eu lieu et nous aurons plaisir à vous retrouver en voix et en jambes pour clore cette année dans la joie et la bonne humeur.

L'association "Les P'tits Bouchons" est ouverte à tous, rejoignez-nous avec vos envies de partage et d'échange, vos remarques et vos recettes pour que chacun trouve un mode de dialogue qui lui convienne, en anglais, en chantant, en créant... toutes les bonnes volontés seront accueillies.

CONTACT

lpbstjeandesollieres@yahoo.fr

* troisième lieu après le domicile et le travail ou espace de sociabilité d'initiative citoyenne selon la définition.

Fragments d'histoire - Les Piqueurs de Saint-Jean-des-Ollières : si les murs pouvaient parler

Podcast réalisé par Mathilde Guy, service civique.



Du haut de ses 680 mètres d'altitude, on vient à Saint-Jean-des-Ollières pour y observer le coucher du soleil au sommet du Pic de la Garde, puis sur notre chemin du retour, on s'égare et on replonge dans l'histoire. La Pique, c'est ce qui animait cette partie des monts du Livradois auvergnat au XVIIIe siècle... et, spoiler alert, ce n'est pas une invasion de moustiques ...

[CLIQUER POUR ECOUTER](#)

L'association Le MALELA (Mouvement pour l'Absorption de L'Europe par L'Auvergne) est heureuse de vous rappeler qu'elle produit des spectacles d'humour et jeune public...et aussi des animations nature. **Spectacles jeune public, adultes et familles, par Janet** : Janet conte la nature en toutes circonstances. Vous recherchez une petite forme en médiathèque, une conférence, une lecture à voix haute, des sculptures de ballons ou une animation tout public en plein air (balade contée, visite nature commentée...) ou autres (maquillage, atelier bricolo-manuel...) ? Vous recherchez un spectacle pour enfants ou familial ? Voici : « *J'veux du bonheur !* », interactif et divertissant de 30 - 40 mn à partir de 5 ans (mais des plus petits au milieu des plus grands, ça passe très bien !). Une animation nature ? Voici « *La Fête des Petits Voisins* ». Chaque animal petit ou grand, à plumes, à poils ou à écailles, chaque fleur, chaque arbre... a son utilité dans la grande chaîne de la vie et est souvent présent tout près de vous sans que vous ne vous en rendiez compte. Partons à la découverte de ces êtres qui nous entourent en nous racontant des histoires, en les dessinant, en les chantant, bref en les célébrant pour mieux les protéger car on n'est pas vraiment grand sans plus petits que soi ! **Spectacles d'humour, par Chraz** : « *La Josiane et Moi* » Wladislaw Polski, 96 ans et dernier Plouc d'Auvergne, raconte le monde d'hier, d'aujourd'hui et de demain... et ses 75 ans de concubinage dans « *La Josiane et Moi* ». « *Euh...* ». Un pseudo scientifique déjanté profite de sa ressemblance avec Einstein pour relativiser ces trois choses infinies que sont l'espace, le temps et la connerie. « *Finissons-en avec les pauvres !* ». Ne sachant plus s'il est de groite ou de dauche,

Chraz défend les riches contre les pauvres et inversement si c'est nécessaire... Et souvent, c'est nécessaire ! Et si vous ne savez pas lequel choisir, les deux épisodes de « *La Josiane et Moi* », « *Euh...* » et « *Finissons-en avec les pauvres !* » sont condensés en un seul dans « *Le best of du meilleur !* », spectacle à 3 personnages et donc à 3 vestes, mélange du plus drôle des 4. Si l'on en croit les réactions du public, il semblerait que l'ensemble de ces productions soit populaire, efficace et même parfois jubilatoire... mais comment en être sûr sans le vérifier soi-même ?

lemalelaproduction@gmail.com chrazland.com



Boulangerie Nous profitons de la parution du bulletin municipal pour souhaiter à nouveau la bienvenue à nos boulangers qui ont dû faire face, comme nous, à de nombreuses déconvenues pour le début de leur activité. Face aux pannes récurrentes du four qui a été mal entretenu et au manque de main-d'œuvre dans les métiers artisanaux, qui fait qu'il est très compliqué de trouver des réparateurs qui peuvent intervenir rapidement (d'autant plus au mois d'août), ils ont su tenir bon et nous propose aujourd'hui une large gamme de pain qui, nous l'espérons, satisfait chacun d'entre vous. Nous ne pouvons que les féliciter pour leur travail de qualité et les nombreuses propositions sucrées et salées qui nous donnent l'eau à la bouche avant même le franchissement de la porte !

Les interventions qui ont eu lieu : Réparation du four par l'entreprise « Delaire » : 1 604 euros ; ramonage par l'entreprise le Ramoneur Auvergnat (ramonage qui, selon l'entreprise, n'a été fait depuis très longtemps) qui s'est conclu par un avis de non-conformité car les conduits d'évacuation n'étaient pas aux normes : 340 euros ; Remplacement des conduits par l'entreprise Calorie Bois : 14 060 euros. Le conseil municipal a, de plus, octroyé une remise de 6 mois de loyer soit 3 600 euros à Yannick et Pauline Pépin pour compenser la perte de chiffre d'affaires engendrée. Forte de cette expérience, la municipalité ne manquera plus à l'avenir, d'exiger aux locataires les factures des prestations qui leur incombent, à savoir notamment, l'entretien annuel du matériel et le ramonage.

La commune s'est engagée dans une démarche d'éclairage public adapté et raisonné ; elle bénéficie de l'accompagnement de Territoire d'Énergie 63. Une commission constituée d'habitants et d'élus travaille sur la question ; elle a notamment proposé : déconnexion des spots place de l'église, non allumage en période estivale, points lumineux à supprimer. Le programme est en attente d'une budgétisation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Source : FE63 & ADEME

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE :

- 21% des dépenses énergétiques des communes
 - 32% de la consommation d'électricité des communes
 - 4 100 heures d'éclairage par an pour un fonctionnement continu
- 1 point lumineux représente 25€/an en entretien
 - Coût en énergie d'un point lumineux*

89€/an	51€/an	39€/an
Fonctionnement continu	6h de coupure par nuit	8h de coupure par nuit

*sur la base du tarif réglementé de vente au 01/08/2023

POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT ?

RÉALISER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES	LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE	PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ	PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE	GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT
<p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">30%</p> <p>d'économies sur la facture d'électricité</p> <p style="font-size: x-small;">*pour une coupure de 5h par nuit</p>	<p style="font-size: 2em; font-weight: bold;">Jusqu'à 70%</p> <p>d'économies sur la consommation</p> <p style="font-size: x-small;">*en rénovant le parc d'éclairage public et en appliquant une extinction nocturne</p>	<p style="font-size: x-small;">L'éclairage nocturne a un effet néfaste sur la faune et la flore et participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes.</p>	<p style="font-size: x-small;">Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.</p>	<p style="font-size: x-small;">L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.</p>

QUESTIONS/RÉPONSES

<p style="text-align: center;">Pourquoi éclairer-t-on l'espace public ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal de la commune. • Cependant, l'éclairage public doit être raisonné et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas empiéter sur l'espace privé. 	<p style="text-align: center;">L'extinction de l'éclairage public augmente-t-il l'insécurité ?</p>	<p style="font-size: x-small;">La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même. Selon l'ONDRP, la majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit.</p>
---	---	--	---

EN INSTALLANT DES DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS OU EN ÉCLAIRANT UNIQUEMENT LES ZONES LES PLUS DANGEREUSES ET LES OBSTACLES, LES USAGERS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ TOUT EN UTILISANT UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ ET RAISONNÉ.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME ACCOMPAGNE CHAQUE COMMUNE QUI LUI A TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS SA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE.

Bi bliothè que

L'équipe de la bibliothèque de Saint-Jean-Des-Ollières vous attend les mercredis 10h30/12h - vendredis 16h30/18h - samedis 10h/12h.

Votre avis nous intéresse : voilà pourquoi, lors de votre passage à la bibliothèque, vous pourrez remplir un questionnaire concernant l'organisation et l'animation de notre lieu.

Et toujours, nos trois prix en compétition pour 2023/2024 ; avec notre réseau de lecture publique de Billom Communauté : Le « **Bébé croc'** » : 5 albums pour les petits et pour lesquels voter. Le « **Croc'en livre** » de cette année : attention bientôt les votes et la clôture en décembre. Et avec l'association Passeurs de Mots : « **Mots et Humour** » qui propose une sélection de cinq livres. La clôture des votes est prévue en mars 2024.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de réserver un document, auprès de la **Médiathèque Départementale** et auprès du réseau de lecture de Billom Communauté.

Il faut juste passer à la bibliothèque et un bénévole prendra en compte votre demande. De quoi passer de belles soirées devant le bon feu de cheminée !

Envie de faire partie de notre équipe de bénévoles, contacter Eve au 06 74 16 46 55.

VERGER

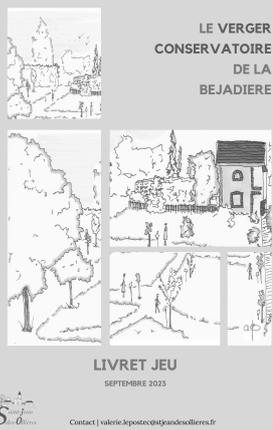
PLACE À LA
BIODIVERSITÉ
sur mon territoire

Le verger de la Béjadière fait partie du réseau

régional des vergers de sauvegarde et de promotion du patrimoine fruitier d'Auvergne porté par le Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne (CEN). Sa mise en place a fait l'objet d'un soutien financier et technique du Parc Naturel Régional Livradois-Forez dans le cadre de ses actions en faveur de la biodiversité. Le verger de la Béjadière, en souvenir de la personne qui utilisait les lieux jadis, pour laver le linge à l'aide d'un pot en terre appelé béjade,

bénéficie aujourd'hui d'une **signalétique décrivant les variétés plantées**

qui a été inaugurée lors de la fête des associations. A cette occasion, un livret jeu à destination des familles et des scolaires a été réalisé ; il est disponible sur demande. L'entretien du verger est assuré par l'employé communal et par **un collectif d'habitants** passionnés par l'arboriculture ; un grand merci à eux pour leur implication.



COMPOSTEUR COLLECTIF

A compter du 1er **janvier 2024**, il sera interdit de jeter

les biodéchets à la poubelle ; **le tri des biodéchets à la source devient obligatoire**. Tous les ménages devront disposer d'une solution pour séparer les détritux végétaux et biodégradables des déchets en verre recyclable et ménagers non recyclables. L'objectif est de réduire la production de gaz à effet de serre. La loi AGEC prévoit d'apporter à tous les Français une solution de collecte des restes alimentaires pour valoriser leurs biodéchets*.

Depuis 2 ans, avec l'appui du S.B.A., un composteur collectif est installé derrière l'école, près de la salle polyvalente, pour permettre aux habitants de composter leurs déchets organiques et ainsi, réduire le volume de leurs poubelles vertes. Ce dispositif gratuit est ouvert à tous. Ce geste au quotidien permet de réduire ses déchets de 30 %. Autant de déchets qui ne sont ni transportés ni traités.

* **C'est quoi un bio déchet ?** Les biodéchets englobent tous les déchets organiques : les déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, marc de café et les déchets de jardin, dits végétaux.

Pour bénéficier de ce service, ou pour bénéficier d'un espace pour créer un jardin potager, contactez la mairie.

INFIRMIERE à DOMICILE

Installation à Isserteaux d'une infirmière : Naïma Bonhomme, 40 chemin de la coursière, 63520 Isserteaux

E-mail : naimabonhomme63@gmail.com.

numéro du cabinet 07 62 70 12 30

Schéma directeur cyclable



BILLOM Communauté

Engagée dans la promotion des modes actifs depuis plusieurs années, à travers l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme local de l'habitat, à travers l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial, Billom Communauté envisage de **donner une place importante au vélo** dans le système de transports du territoire en lien avec l'offre de cars, de TER et de covoiturage. C'est pourquoi la collectivité s'est engagée, fin 2022, dans un schéma directeur cyclable qui a été validé en conseil communautaire le 27 février 2023.

Pour élaborer ce schéma cyclable, la Communauté de Communes (CC) Billom Communauté a souhaité impliquer l'ensemble des acteurs du territoire afin d'imaginer un schéma directeur cyclable adapté au territoire, à son contexte et à ses besoins. Plusieurs outils ont été mis en place comme une carte participative, une enquête auprès des élèves du territoire, des événements (Ciné-débat, Week-end de la Perm' à vélo) ainsi que des ateliers de travail et une visite de terrain. Elus, techniciens, associations et habitants ont été conviés à construire le projet cyclable du territoire à travers 3 comités de Pilotage (COFIL) et 3 ateliers du Club-Climat (ambassadeurs du territoire).

Quel but ? Encourager la pratique du vélo au quotidien

Quels enjeux ?



Climatique : le transport de personne engendre sur le territoire de Billom Communauté 25 % de l'énergie finale consommée et 23 % des émissions de gaz à effet de serre, il est donc urgent d'agir afin de réduire son impact.

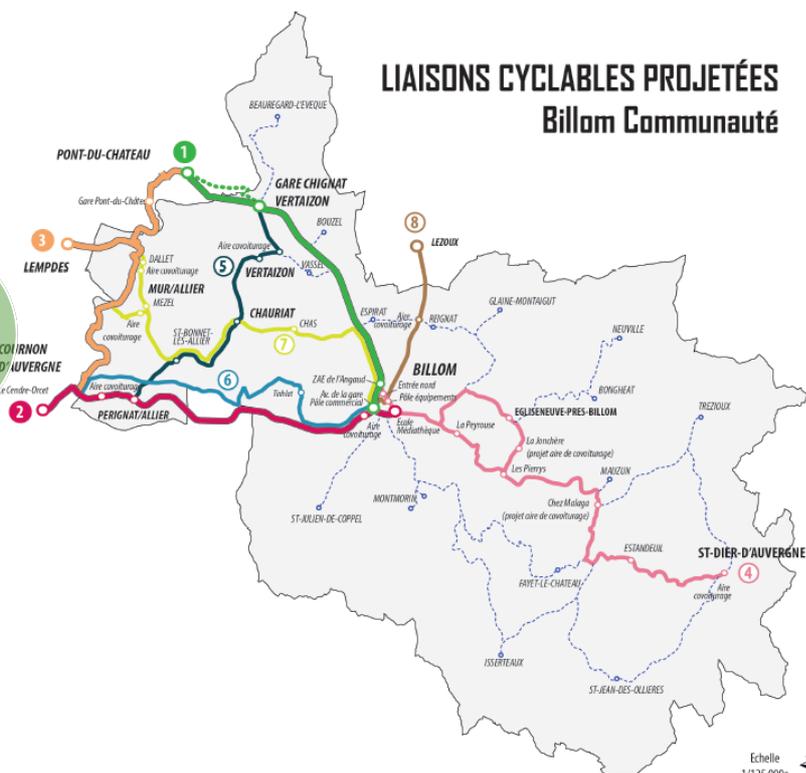
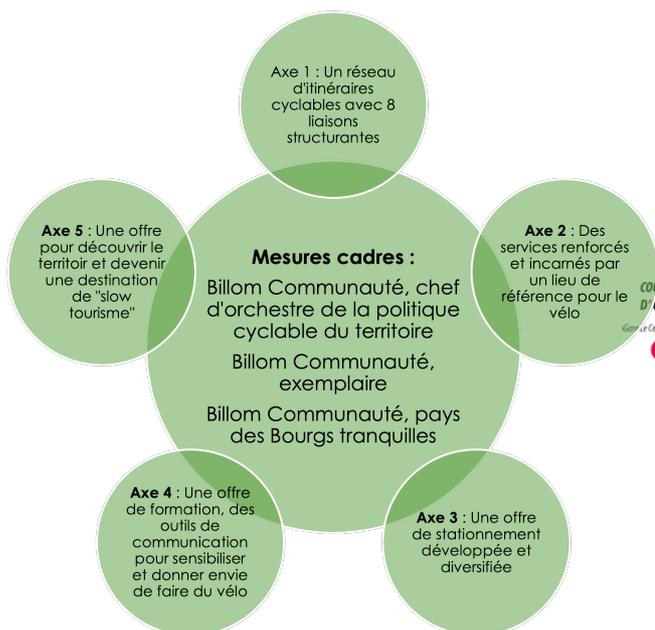


Santé : le manque d'activité physique et l'excès de sédentarité entraînent une exposition supérieure aux maladies cardiovasculaires et à certains cancers. L'activité physique est une priorité de santé publique.



Economique : le vélo est le moyen de déplacement le plus économique.

Quels axes de travail ?



La mise en œuvre de ce schéma directeur devrait débuter début 2024 avec un premier travail sur les stationnements vélos qui concernera notre commune.

Vous souhaitez en savoir plus ? Le document est disponible en mairie.

C ONCOURS PHOTO



APPEL À PARTICIPATION

Vous êtes photographe amateur-e et vous aimez votre village et ses hameaux ; **envoyez vos plus beaux clichés** représentatifs de la commune et après sélection, l'un d'eux sera utilisé pour **les vœux de la municipalité** :

Envoi par mail secretariat@stjeandesollieres.fr Avant le 20/12/2023. Version numérique - format JPEG - résolution 300 DPI (2 clichés par participant).

ÉTAT CIVIL

Avril - Octobre 2023

Naissances

- Le 16/10/2023, BOURLETIAS MÉDINA Maëlya Magali , à Clermont-Ferrand

Mariages

- Le 22/08/2023, MOREL Julien Florentin et CHARVET Fanny Marie, La Garde Sud
- Le 02/09/2023, CHEBANCE Bertrand Luc Pierre et GIULINI Nicole Mauricette Josette, Ischamp

PACS

- Le 05/05/2023, VINCENT Joël Yvon Antoine et PESCHER Agnès Joëlle, Le Viallard

Décès

- Le 19/06/2023, SABATIER Louise Marie veuve SARRON, à la Maison de Retraite de St Jean des Ollières
- Le 19/09/2023, CRISMANOVICH Huguette Elise veuve LAROYE, à la Maison de Retraite de St Jean des Ollières
- Le 07/10/2023, DEREGNAUCOURT Lydie veuve COQUEREL, à la Maison de Retraite de St Jean des Ollières
- Le 08/10/2023, GIRAUD Jean, à la Maison de Retraite de St Jean des Ollières
- Le 09/10/2023, GOUJON de BEAUVMIER Christian Denis, à la Maison de Retraite de St Jean des Ollières

Nouveaux arrivants

Si vous emménagez sur la commune, n'hésitez pas à venir vous présenter à la mairie. L'équipe municipale a à cœur d'accueillir les nouveaux arrivants. Un kit d'accueil vous sera offert avec des informations concernant le territoire, un guide de randonnée, des renseignements touristiques, les brochures éditées par Billom Communauté et le Parc Naturel Régional Livradois - Forez et une affiche du village.

Bienvenue à Saint-Jean !

INFOS PRATIQUES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET BUREAU DE POSTE

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h

mercredi 9h - 12h / semaines paires

samedi 9h - 12h / semaines impaires

sur rendez-vous les après-midis

PERMANENCES DES ÉLUS

sur rendez-vous

CONTACT 04 73 70 90 17

secretariat@stjeandesollieres.fr

www.saintjeandesollieres.fr

EN CAS D'URGENCE

04 73 70 68 75

07 66 32 62 20

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX :

Consultables sur le site de la commune / onglet Infos mairie

DÉLIBÉRATIONS : consultables sur demande au secrétariat de mairie.

Le site internet de la commune

saintjeandesollieres.fr

- + L'application **Intramuros**
- + Les panneaux d'affichage sur la commune

Pour vous tenir informés

LE JOURNAL DES PIQUEURS : Bulletin municipal de la commune de Saint-Jean-des-Ollières

Directrice de la publication : Karine Joncoux - Conception et réalisation : Valérie Le Postec Rédaction des textes : les associations, l'équipe municipale. Photos : droits réservés. Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2023. Tirage : 350 exemplaires. Imprimé par nos soins.